

Célestin Yanindji, a exprimé ses félicitations au comité exécutif de la FECAFOOT pour la réalisation de leur nouveau siège

Le 13 mai 2026, Célestin Yanindji, Président de la Fédération Centrafricaine de Football (FCF) a assisté à Yaoundé, au Cameroun, à la cérémonie officielle d'inauguration des nouveaux locaux de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT). Il a été invité par son homologue, Samuel Eto'o Fils, président de la FECAFOOT.

Lors de cette cérémonie riche en couleur, le Président de la FCF, a salué les efforts déployés par les autorités camerounaises et le comité exécutif de la FECAFOOT, qui ont permis la concrétisation de ce projet remarquable.

Par ailleurs, le président de la FCF a profité de l'occasion pour convier plusieurs personnalités à Bangui, où sera prochainement inauguré le centre technique du football féminin Faustin-Archange Touadera de Liton.

Arsène Jonathan Mosseavo

Crédits photos : FCF



FEDERATION CENTRAFRICAINE DE HANDBALL

F.C.H.B

Tel : 75047113/72027161/ Courriel : fehand.rca@gmail.com ; tahirized@yahoo.fr ,Bangui RCA

Instagram: @fehand.rca Facebook : fehand-rca

PROGRAMME CHAMPIONNAT 3^{ème} Tour Dame

* 5^{ème} JOURNÉE EN CATÉGORIE SÉNIOR DAME

VENDREDI 15/05/2026	15h30	Black-Stars vs Zarasclo (Dame) INJS
SAMEDI 16/05/2026	15h30	Les Anges de Benz-Vi vs Dauphin (Dame) INJS
DIMANCHE 17/05/2026	15h30	ASOPT vs Unisport-Academy (Dame) INJS

Unis pour le Handball, forts pour la victoire !

LANOCA

LES AUTRES NOUVELLES DE CENTRAFRIQUE

N° RCCM: CA/BG/2021A605 Tel: (+236) 75030894/ 72550168 Mail: journalanoca@gmail.com
Directeur de Publication: Arsène-Jonathan MOSSEAVO/ Compte bancaire: BPMC 37102775401-08
Suivez LANOCA sur: http://lanoca.over-blog.com

L'ONP tire la sonnette d'alarme concernant le taux préoccupant de 35 % de participation féminine



Centrafrique : Qui sera le successeur de Félix Moloua, qui a présenté sa démission au Président Touadéra ?



Telecel Centrafrique introduit officiellement la 4G

L'ENERCA dévoile le nouveau prix de branchement au compteur à prépaiement fixé à 5000 FCFA



L'Association des Guides de Centrafrique a lancé le projet « Surf Smart » visant à encourager une utilisation responsable d'Internet

SOMMAIRE

1. Centrafrique - Politique : Qui sera le successeur de Félix Moloua, qui a présenté sa démission au Président Touadéra ?
2. L'ENERCA dévoile le nouveau prix de branchement au compteur prépayé fixé à 5000 FCFA
3. L'ONP tire la sonnette d'alarme concernant le taux préoccupant de 35 % de participation féminine
4. Telecel Centrafrique introduit officiellement la 4G
5. L'Association des Guides de Centrafrique a lancé le projet « Surf Smart » visant à encourager une utilisation responsable d'Internet
6. PIJCA : 90 jeunes filles des antennes dynamiques de trois arrondissements de Bangui identifiées pour renforcer leurs compétences
7. Liste candidats 2è tour
8. Célestin Yanindji, a exprimé ses félicitations au comité exécutif de la FECAFOOT pour la réalisation de leur nouveau siège



LANOCA

Directeur de Publication et de rédaction
 Arsène- Jonathan MOSSEAVO
Secrétaire de rédaction
 Steven LANZARAS
Rédacteur
 Diane Marème
 Katrine Vardysky
 Clem Patrick Gambe
 Hussein Mahamat Terence Gavenne

Hénoch Hector DOTIGUI
Point de Vente
 Kiosque GEPPIC/ Centre-ville
Distribution
 Louis Maurice SERVICE
Infographie et PAO
 Rachid Medhi Ahmed
Imprimerie
 Dauphin Royal

JOURNAL LANOCA
 La voix des nouvelles de Centrafrique

Centrafrique - Politique : Qui sera le successeur de Félix Moloua, qui a présenté sa démission au Président Touadéra ?

C'est désormais acté : Félix Moloua a remis sa démission dans la soirée du mercredi 13 mai 2026 au président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra.



Cette démission intervient après un conseil des ministres extraordinaire tenu plus tôt dans la journée à la Cité des Chefs d'État. Sa démission survient après plusieurs semaines de spéculations et d'interrogations parmi les observateurs de la scène politique centrafricaine. Beaucoup se demandaient quand le Premier ministre allait finalement quitter ses fonctions. Certains estimaient même que Félix Moloua aurait dû se retirer quelques jours après l'investiture du président Faustin Archange Touadéra, survenue le 30 mars 2026, en tant que premier président de la 7e République.

Cette incertitude a trouvé une réponse lors du déjeuner de presse tenu par le Président Touadéra le 8 mai dernier, à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. Il y déclarait : **"Nous évoluons dans un régime semi-présidentiel. J'attends la configuration de la nouvelle Assemblée nationale avant de nommer un nouveau Premier ministre"**. Cette période d'attente a pris fin avec l'installation du nouveau bureau par les membres du Mouvement Cœurs Unis (MCU), le parti majoritaire soutenant Faustin Archange Touadéra. Reste désormais à savoir qui sera désigné pour succéder à Félix Moloua à la tête du gouvernement.

Arsène Jonathan Mosseavo
 Crédit photo : La Renaissance



République Centrafricaine
 Autorité Nationale des Elections
 PARTIELLES DU 1ER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES



LISTE DES CANDIDATS PROVISOIREMENT AUTORISES AU SECOND TOUR

Préfecture: BANGUI

Circonscription	Sigle du parti/Indépendant	N° et Nom du(de la) candidat(e)	Voix obtenues	Pourcentage
5E ARRondissement-1ERE CIRCONSCRIPTION	INDEPENDANT	1. DELMAS PRINCE FERNAND	1 980	38,39%
	INDEPENDANT	2. MOTEME DONGOMBE SEX PERRIEUR	1 094	21,21%

Préfecture: KEMO

Circonscription	Sigle du parti/Indépendant	N° et Nom du(de la) candidat(e)	Voix obtenues	Pourcentage
DEKOA-1ERE CIRCONSCRIPTION	INDEPENDANT	1. MATHAMALE JEAN JACQUES URBAIN	3 744	28,97%
	INDEPENDANT	2. ZOUMBETI SAMUEL STANISLAS	3 242	25,09%
SIBUT-1ERE CIRCONSCRIPTION	MCU	1. YANGAKOLA FELIX	4 034	33,90%
	INDEPENDANT	2. YATIBINGUI-SOKAMBI BAKO BARTHELEMY FLORENT JOËL	3 812	32,03%

Préfecture: LIM-PENDE

Circonscription	Sigle du parti/Indépendant	N° et Nom du(de la) candidat(e)	Voix obtenues	Pourcentage
PAOUA-1ERE CIRCONSCRIPTION	MCU	1. MBAIGOTO LUCIEN	6 717	37,99%
	INDEPENDANT	2. MBAIKOUA BEMAÏDE EDGARD	3 862	21,84%
TALEY-1ERE CIRCONSCRIPTION	MCU	1. PENENDJI - LAMIYA ROMAIN	3 467	45,87%
	INDEPENDANT	2. YANDIA THIBAUT JUNIOR	1 703	22,53%

Générée le 08/05/2026 15:43:24

Page 1 sur 2



République Centrafricaine
 Autorité Nationale des Elections
 PARTIELLES DU 1ER TOUR DES ELECTIONS LEGISLATIVES



LISTE DES CANDIDATS PROVISOIREMENT AUTORISES AU SECOND TOUR

Préfecture: OUHAM-FAFA

Circonscription	Sigle du parti/Indépendant	N° et Nom du(de la) candidat(e)	Voix obtenues	Pourcentage
KABO-1ERE CIRCONSCRIPTION	MCU	1. TOHOMAN CHANTAL MERVEILLE	3 363	32,72%
	INDEPENDANT	2. NDOLINGAR HUGUES ABDIAS	3 159	30,73%

L'Association des Guides de Centrafrique a lancé le projet « Surf Smart » visant à encourager une utilisation responsable d'Internet

C'est au Centre Dominicain de Bangui, le mardi 12 mai, que l'initiative, portée en collaboration avec l'Association mondiale des Guides et Éclaireuses, a été officiellement lancée.

Une cérémonie a rassemblé plusieurs organisations affiliées aux mouvements de jeunesse, dont la Jeunesse Évangélique Africaine (JEA), ainsi que des représentants du ministère de la promotion de la jeunesse. L'objectif est de sensibiliser les jeunes filles à une utilisation intelligente et éducative des ressources numériques.

Chantal Laure Djebebe, commissaire générale des Guides de Centrafrique, a souligné que ce programme vise à relever les nouveaux défis posés par la transformation numérique mondiale. Elle a précisé que l'initiative « Surf Smart » est conçue pour offrir aux jeunes filles des outils adaptés qui valorisent Internet comme moyen d'apprentissage et de travail.

L'Association nationale des Guides et Scouts d'Afrique centrale a obtenu un financement grâce à des partenaires internationaux, permettant ainsi le lancement du projet en République centrafricaine. Une première enveloppe de 3,5 millions de FCFA servira notamment à l'achat d'ordinateurs et au développement de partenariats facilitant l'accès aux technologies numériques pour les jeunes filles.



Conscient des obstacles tels que les coupures d'électricité, la faible accessibilité à Internet et le manque d'équipements comme les smartphones, le programme sera peu à peu ajusté aux réalités locales.

« Il est essentiel que les jeunes comprennent qu'Internet peut être un outil précieux pour se connecter au monde et approfondir leurs connaissances. Mais il faut aussi les alerter sur les dangers d'un usage inapproprié des réseaux sociaux », a insisté Chantal Djebebe.

Le projet vise à former les participantes à une utilisation éducative et professionnelle du numérique, en évitant les pièges courants liés aux ré-

seaux sociaux. Un déploiement progressif à travers l'ensemble du pays est prévu, avec le soutien éventuel d'autres associations partenaires.

À l'issue de la cérémonie, l'Association des Guides a invité la jeunesse centrafricaine à tirer profit de cette opportunité pour mieux intégrer les dynamiques d'un monde numérique en pleine expansion.

« Être guide n'est pas simplement une activité, c'est une chance d'apprendre, de grandir et de progresser dans un esprit de collaboration mondiale », a conclu Chantal Djebebe.

Terence Gavenne

PIJCA : 90 jeunes filles des antennes dynamiques de trois arrondissements de Bangui identifiées pour renforcer leurs compétences

Sur le thème « Engagement communautaire des filles et femmes centrafricaines, un puissant levier de changement de mentalité », un premier groupe de 30 jeunes filles issues de l'antenne dynamique du 4e arrondissement a inauguré, ce jeudi 14 mai 2026, l'atelier de renforcement des compétences.



Cette formation, organisée au siège de la Plateforme interprofessionnelle de la jeunesse centrafricaine (PIJCA), s'étendra sur une durée de 72 heures.

L'objectif principal de cet atelier est de développer les compétences des participantes, notamment sur des sujets cruciaux comme la médiation, le leadership féminin, les droits des femmes, les violences basées sur le genre, la citoyenneté et l'entrepreneuriat féminin.

À travers cette initiative, la PIJCA ambitionne de promouvoir le leadership et l'implication active des femmes et des jeunes filles dans les processus de

prévention et de gestion des conflits. Elle souhaite aussi faire d'elles des actrices clés du changement au sein de leur communauté locale tout en contribuant à leur autonomisation grâce au renforcement des capacités des antennes dynamiques de Bangui.

Selon Carmelle Viviane Netto, coordonnatrice des filles médiatrices sociales au sein de PIJCA, cette activité s'inscrit dans les projets 2025-2026 de la plateforme. Elle a précisé que les antennes dynamiques ont été mises en place depuis 2023 mais n'ont pas encore bénéficié d'une telle formation.

Elle a ainsi souligné l'importance de ce programme :

« Avec l'aide de nos partenaires, nous avons décidé de renforcer les capacités des antennes pour qu'elles puissent travailler efficacement sur le terrain. Par ailleurs, nous avons ciblé trois antennes particulièrement actives en 2025 : celles des 4e, 5e et 9e arrondissements. L'objectif est de consolider leur engagement et leurs compétences au sein de leurs groupes respectifs. »

Mme Netto a également détaillé les grands axes de la formation : « Durant ces trois jours, nous abordons l'engagement communautaire des jeunes femmes, les violences basées sur le genre, les droits des femmes, l'entrepreneuriat féminin et la médiation. »

L'atelier repose sur une méthodologie participative axée sur les études de cas, les jeux de rôle, les travaux en groupe, les simulations pratiques et les partages d'expérience. Cette approche permet de renforcer non seulement les connaissances théoriques, mais aussi les compétences pratiques des participantes afin qu'elles soient mieux équipées pour répondre aux défis sociétaux.

Husseini Mahamat

L'ENERCA dévoile le nouveau prix de branchement au compteur prépayé fixé à 5000 FCFA

Dans le cadre de ses efforts pour rendre l'accès à l'électricité à bas coût plus accessible à la population, la direction générale de l'Énergie Centrafricaine (ENERCA) a annoncé le lancement d'une opération intitulée « Zo Kouè na Wa ti dada », financée par la Banque mondiale.

Le 13 mai 2026, Bienvenu Mony-Beya, Directeur général par intérim de l'ENERCA, a organisé une conférence de presse afin de mettre en lumière les caractéristiques uniques de ce projet destiné à améliorer les conditions de vie des citoyens centrafricains. Au cours de ce point de presse, il a officiellement déclaré que les frais de branchements monophasés (deux fils) et triphasés (quatre fils), auparavant fixés à 15 000 et 20 000 FCFA respectivement, ont été drastiquement réduits à 5 000 FCFA.

Cette diminution quasi symbolique représente une opportunité pour les ménages souhaitant bénéficier d'une connexion électrique à domicile. Cette initiative a été rendue possible grâce au partenariat avec la Banque mondiale, qui a permis à l'ENERCA de se doter de 81 000 compteurs à prépaiement pour garantir la mise en œuvre des branchements.

L'essentiel de propos du Directeur général par intérim de l'ENERCA

« Rappelons qu'en novembre dernier, nous avons convié la presse dans cette salle pour annoncer le lancement d'une opération visant à réduire les frais de raccordement au réseau de l'ENERCA. À cette occasion, les tarifs avaient été abaissés à 15 000 francs pour les branchements monophasés et 20 000 francs pour les branchements triphasés.

Grâce à cette initiative, nous avons pu effectuer le branchement de 1 721 abonnés. Toutefois, il demeure encore un besoin en attente, avec 1 105 demandes non satisfaites à ce jour. Parmi ces cas, nous avons régularisé la situation de 654 abonnés qui étaient connectés directement sans être passés par les normes requises.

Nous n'avons pas arrêté nos efforts à ce stade. De nouvelles discussions avec la Banque mondiale ont été menées, et en-



semble, nous avons décidé de rendre l'initiative encore plus attractive. Ainsi, à compter de ce jour, les ménages, c'est-à-dire les habitants des quartiers résidentiels, bénéficieront d'un tarif réduit de 5 000 francs pour leur raccordement au réseau, quelle que soit la configuration (quatre fils ou deux fils), tant que la distance réglementaire de 50 mètres est respectée.

Cette réduction vise à encourager les citoyens à régulariser leurs installations et à abandonner les branchements illégaux, qui nuisent au bon fonctionnement des transformateurs. Par conséquent, nous appelons tout un chacun à se tourner vers les professionnels qualifiés d'ENERCA, dont les équipes débiteront les travaux dès lundi. Concernant ceux qui ont déjà payé le tarif précédent de 15 000 ou 20 000 francs et dont les demandes restent non traitées, une compensation sera mise en place. Le montant de 5 000 francs sera crédité pour leur branchement, et la différence sera convertie en crédit d'abonnement.

En outre, dans cette dynamique de rapprochement avec nos abonnés, nous avons décidé de délocaliser certains de nos services commerciaux. À partir de la semaine prochaine, ils seront opérationnels aux localités de

PK5 (3e arrondissement de Bangui) et PK12 (sortie nord). Cette initiative vise à réduire les déplacements des abonnés vers le centre-ville et à renforcer leur accessibilité aux services de l'ENERCA. Ainsi, nous espérons répondre plus efficacement aux besoins des citoyens et améliorer la qualité de nos prestations. Nous comptons sur l'implication de tous pour le succès de ces nouvelles dispositions.

Les avantages du compteur prépayé

Un compteur prépayé est un dispositif qui permet aux utilisateurs de payer leur consommation d'énergie à l'avance, offrant ainsi un meilleur contrôle sur leurs dépenses énergétiques.

Disposer d'un compteur prépayé par ménage permet une facturation plus juste et transparente, évitant ainsi les estimations forfaitaires souvent sources de litiges. Au-delà du simple aspect technique, ce déploiement massif constitue un véritable soulagement social, car il facilite l'intégration des foyers dans le réseau formel de l'ENERCA et améliore durablement la qualité de vie dans les quartiers en attente de raccordement.

Arsène Jonathan MOSSEAVO
Image d'archives

L'ONP tire la sonnette d'alarme concernant le taux préoccupant de 35 % de participation féminine

De 2016 à 2026, dix ans après l'entrée en vigueur de la loi instaurant une parité de 35 % entre les hommes et les femmes en République centrafricaine, la situation reste préoccupante. C'est le constat dressé par l'Observatoire national de la parité entre les hommes et les femmes (ONP).



Un an après sa création, l'ONP a collecté des données auprès de diverses institutions afin de fournir aux autorités et au grand public une radiographie de la parité. Cette collecte vise plusieurs objectifs : mesurer la représentation des femmes et des hommes au sein de l'administration publique, analyser l'accès des femmes à des postes à responsabilités, évaluer l'intégration de la dimension genre dans les politiques, programmes et budgets, identifier les obstacles institutionnels ainsi que les bonnes pratiques, et formuler des recommandations stratégiques fondées sur des données fiables.

Ces éléments ont été communiqués par **Rita Adeline Feikéré**, coordinatrice de l'ONP, lors d'une conférence de presse organisée le mercredi 13 mai 2026 au siège de l'ONP à Bangui.

En prenant la parole, la coordinatrice est revenue en détail sur l'état actuel de la parité en Centrafrique. Elle a rappelé que la loi impose un quota minimum de participation féminine fixé à 35 %, mais qu'il a fallu attendre plus de sept ans (après son adoption) pour que l'Observatoire national soit créé, via le décret numéro 24-046 du 23 février 2024. Ce dernier a pour mission principale de s'assurer de l'application effective de cette loi. Une première collecte pilote de données a ainsi été menée auprès des responsables en charge des questions de genre dans les ministères, permettant d'évaluer le niveau réel d'intégration du genre et le respect du principe de parité.

Les résultats obtenus lors de cette évaluation montrent une sérieuse disparité entre les sexes dans l'administration publique.

En 2026, bien que 10 années se soient écoulées depuis l'adoption de la loi et un an après la création de l'ONP, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs fixés.

Cette évaluation a permis pour la première fois d'obtenir une vision globale – bien que partielle – du niveau d'application de la parité et du respect des obligations légales dans les institutions publiques.

Les chiffres reflètent un décalage important par rapport à l'objectif légal : le pourcentage de femmes occupant des postes à responsabilité reste largement en dessous des 35 % requis par la loi.

En effet, seulement 19 % des membres du gouvernement sont des femmes. Dans les différents organes de l'État, d'autres statistiques mettent en évidence ces inégalités persistantes : 14 % des directrices de cabinet, 11 % des inspectrices centrales, 14 % des directrices, et 27 % des cheffes de service.

Ces résultats appellent non seulement à une prise de conscience mais aussi à une action énergique pour corriger ces déséquilibres structurels.

L'ONP s'engage à poursuivre son travail d'évaluation pour que la parité devienne enfin une réalité dans toutes les sphères des institutions centrafricaines.

Les chiffres clés

Dans un effectif total de 27 711 fonctionnaires et agents de l'État en République centrafricaine, on recense 18 963 hommes et 8 748 femmes, ces derniers représentant 32% du personnel de la fonction publique. En ce qui concerne les institutions républicaines, à titre d'exemple, au sein de la présidence de la République, les femmes cadres supérieures constituent 23% des effectifs globaux. Parmi les cadres moyens, elles représentent 30%, soit 272 femmes sur un total de 799 agents (527 hommes et 272 femmes), ce qui correspond à une proportion féminine de 34%.

Participation des femmes aux élections groupées du 28 décembre 2025

Sur 2 399 172 inscrits sur les listes électorales, on compte 1 252 897 hommes (52,23%) et 1 146 275 femmes (47,77%). Pour les élections législatives, seules 85 candidatures féminines ont été validées sur un total de 671 candidatures.

Au premier tour, 8 femmes ont été élues parmi 90 députés.

Par ailleurs, 6 femmes ont été qualifiées pour le second tour, et 7 autres ont participé aux élections

partielles du 26 avril 2026. À l'issue des deuxièmes tours et des élections partielles, seules deux femmes ont été élues.

Dans le cadre des élections régionales, sur un total de 215 candidatures, seulement 21 candidatures féminines ont été validées. Toutefois, 20 de ces femmes ont été élues.

Concernant les municipales, sur les 434 listes validées, seulement 68 femmes figuraient en tête de liste. Un progrès qui doit néanmoins être encouragé davantage.

Lors des élections partielles régionales touchant 24 circonscriptions avec un total de 79 candidats, seulement 12 étaient des femmes. Pour les municipales partielles dans huit circonscriptions impliquant 12 listes, une seule liste dirigée par une femme a été enregistrée.

Comparativement aux élections de 2020-2021, ces résultats montrent une régression notable de la participation féminine en 2025. Il est impératif que les femmes et tous les acteurs politiques collaborent pour inverser cette tendance et accélérer les progrès vers une véritable parité.

Un objectif de parité à renforcer

La mise en œuvre de la loi prévoyant un quota de 35% de participation féminine dans différentes sphères décisionnelles devait initialement s'étendre de 2016 à 2026.

Cependant, le retard de sept ans constaté pour la création de l'ONP pourrait nécessiter un rallongement de ce délai jusqu'en 2033.

Il est crucial que cette loi soit pleinement appropriée par les administrations publiques, les acteurs politiques, économiques et socioculturels afin qu'elle puisse être progressivement appliquée. L'ONP exprime son espoir qu'au cours de la période couverte par la 7e République, l'objectif des 35% sera atteint, ouvrant la voie à un objectif ultérieur plus ambitieux de parité intégrale à hauteur de 50% dans une période suivant une échéance supplémentaire de sept ans.

Engagements pour une parité réelle

L'ONP salue l'instauration officielle de la 7e République depuis le 30 mars 2026. La mise en place effective des nouvelles institutions, comprenant notamment l'Assemblée nationale, les collectivités municipales et régionales ainsi que l'imminence du premier gouvernement sous cette République, symbolise une avancée significative.

L'ONP demeure convaincu que ces structures offriront une impulsion décisive pour concrétiser l'objectif d'égalité hommes-femmes en République centrafricaine.

À cette occasion, l'Observatoire a adressé un plaidoyer appuyé au président Faustin Archange Touadéra, considéré comme l'architecte de la loi sur la parité et défenseur inébranlable des principes d'égalité entre les sexes. Cet élan s'inscrit dans la volonté collective du pays de s'aligner sur les standards internationaux en matière d'équité et d'inclusion.

Husseini Mahamat

Telecel Centrafrique introduit officiellement la 4G

L'opérateur de téléphonie mobile Telecel Centrafrique a inauguré son réseau 4G ce mardi 12 mai 2026 à Bangui, la capitale centrafricaine.



La cérémonie s'est déroulée en présence de personnalités éminentes, parmi lesquelles le ministre de l'Économie numérique, des Postes et Télécommunications, **Justin Gournu Zacko**, le Président Directeur général du groupe Telecel, **Moh Damush** en visite de travail à Bangui ainsi que la Directrice générale de l'entreprise, **Irène Moussa-Kembe**.

Trente ans après le premier appel mobile en République centrafricaine, Telecel Centrafrique franchit une étape majeure en entrant dans l'ère du très haut débit

La cérémonie marquant cet événement historique s'est déroulée dans une salle comble à la salle de fête LORY, regroupant des cadres du ministère, une délégation de Huawei – partenaire technique du projet –, des représentants de Telecel Gabon venus apporter leur soutien, ainsi que d'autres invités notables. Cette mobilisation témoigne de l'importance nationale de ce nouveau déploiement.

Le ministre chargé de l'économie numérique, des Postes et Télécommunications a profité de l'occasion pour mettre en avant la nomination d'Irène Moussa-Kembe en tant que première Centrafricaine à diriger un opérateur téléphonique majeur. Il a salué cet acte comme un "message fort pour la promotion du genre" en cohérence avec la vision exprimée par le président Faustin-Archange Touadéra.

Irène Moussa-Kembe a exprimé la fierté des équipes de **Telecel** d'offrir enfin aux Centrafricains une connectivité alliant rapidité et stabilité. Avec le lancement de la 4G, l'entreprise s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le Plan National Stratégique "Centrafrique Numérique 2030".

Étant le premier opérateur à s'être implanté dans le pays dès 1994, **Telecel Centra-**



frique assume son rôle historique de précurseur. « Nous avons été là pour le premier appel téléphonique, et nous serons également présents pour le premier streaming en 4K depuis Berberati », a déclaré la directrice générale.

Moh Damoush, PDG du groupe Telecel, a réitéré l'engagement continu de son entreprise à investir en République centrafricaine malgré les défis liés à la situation sécuritaire et économique. Cette volonté d'investir a également été saluée par le ministre Justin Gournu Zacko, qui a souligné les efforts de Telecel pour contribuer au développement économique, à l'inclusion financière et à l'amélioration de la connectivité sur tout le territoire.

Pour le ministre, la 4G dépasse les simples aspects techniques : « *Connecter le territoire national, c'est permettre à un agriculteur de Bossangoa de vendre ses produits en ligne, à un étudiant de Bambari d'accéder à des cours virtuels, ou encore à une commerçante du PK5 de profiter du mobile money sans interruption.* »

Cependant, un défi crucial demeure : l'extension de la couverture réseau. Bien que

Bangui soit désormais connectée en 4G, les habitants des villes secondaires et des principaux axes routiers attendent que cette technologie leur soit également accessible. Conformément aux exigences de l'ARCEP, ces régions devront être couvertes dans les prochaines phases.

Le ministère s'engage à assurer un suivi rigoureux tout en promettant des mesures fiscales incitatives via le Fonds de Service Universel (FSU) pour encourager les opérateurs à s'implanter dans les zones encore non desservies.

Ce lancement constitue une avancée majeure pour le secteur des télécommunications en République centrafricaine. Il ouvre la voie à une connectivité moderne et performante pour les abonnés tout en marquant une étape clé vers un avenir numérique inclusif. Avec cette initiative, **Telecel Centrafrique** renforce son statut de leader et se positionne nettement en avance sur ses concurrents.

Pas à pas, les fondements d'une révolution numérique nationale se mettent en place. **Arsène Jonathan Mosseavo**